

Gestion conseillée

Bénéficiaire de recommandations personnalisées délivrées par nos experts en lien avec votre profil d'investissement et vos attentes.

Service de conseil en investissement, elle s'adresse particulièrement aux investisseurs souhaitant s'impliquer dans la gestion de leur compte-titres et/ou de leur PEA. Contrairement à la Gestion sous mandat, vous restez le seul décisionnaire

Une équipe d'experts à votre écoute

Issus d'environnements institutionnels ou anciens acteurs des marchés, les membres de notre groupe présentent une solide expérience dans leurs domaines respectifs. Ils sont spécialisés par classes d'actifs et interviennent en parfaite collaboration avec les banquiers privés. Ils sont ainsi en mesure de s'adapter à la réalité économique des marchés financiers et à vos besoins en vous proposant des produits personnalisés. La réactivité de nos équipes est renforcée par l'existence, au sein de la banque privée, d'une salle des marchés dédiée à la réalisation des opérations de nos clients. La gestion conseillée répondra à vos attentes si vous souhaitez conserver une entière autonomie dans vos choix d'investissements, piloter vous-même la gestion de votre portefeuille* et dialoguer avec un expert préalablement à la réalisation de vos opérations financières. * Statut d'investisseurs avertis au sens de l'article D411-1 du Code monétaire et financier.

Produits structurés

Les produits structurés constituent une classe d'instruments financiers très flexible qui combine en général une composante obligataire et une composante optionnelle (produits dérivés). Ces produits permettent une gestion adaptée à différents scénarios de marché ainsi qu'à votre profil de risque d'investissement. Il en existe de nombreuses formes selon le niveau de protection du capital (totale ou partielle) que vous désirez, la date de maturité et la nature des sous-jacents utilisés (actions, indices, taux, change, matières premières, OPC...). Nos experts offrent une gamme sur mesure de produits structurés, complément idéal dans la diversification de vos portefeuilles. Il s'agit généralement d'un placement à long terme avec des possibilités de sortie anticipée pénalisée, qui est donc réservé à des investisseurs avertis.